



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 16 juillet 2019
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption des procès-verbaux des séances du conseil municipal tenues les 17 mai et 18 juin 2019.
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Octroi d'une servitude de tolérance d'empiétement sur le lot 4 044 225 du cadastre du Québec étant une partie de la 1^{re} Rue (20190629-539)
 - 6.2 Renonciation de servitude et fermeture de rue – lot 4 316 871 du cadastre du Québec- 228, rue Ravel (20190622-524)
 - 6.3 Renonciation de servitude – lot 3 421 595 du cadastre du Québec- 596, rue Savoy (20190622-522)
 - 6.4 Mandat au comité de gestion du bruit de l'aéroport – Tarification à l'égard des mouvements Posé-Décollé
7. **Finances municipales**
 - 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
 - 7.2 Octroi d'aides financières (20190629-551 et 20190629-556)
 - 7.3 Regroupement d'achats - Location de véhicules automobiles 2020-2022 (20190629-537)

- 7.4 Aide financière à l'Association de l'École de leadership et de recrues des Forces Canadiennes (AELRFC)
- 7.5 Emprunt au fonds de roulement pour financer divers projets (20190713-595)

8. **Ressources humaines**

- 8.1 Embauche sur une base temporaire à un poste de conseiller ressources humaines au Service des ressources humaines (20190622-530)
- 8.2 Nomination au poste de contremaître saisonnier permanent au Service des travaux publics (20190622-525)
- 8.3 Suspension d'un employé (20190622-516)
- 8.4 Embauche au poste de chef de section-revenus au Service des finances (20190729-553)
- 8.5 Entente de fin d'emploi d'un employé (20190629-548)
- 8.6 Entente de fin d'emploi d'un employé (20190629-547)
- 8.7 Affectations sur une base temporaire au poste de secrétaire administrative à la Direction générale (20190706-589 et 20190706-590)
- 8.8 Nomination au poste de chef de section – permis et services aux citoyens pour le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (20190713-597)

9. **Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Autorisations pour la tenue des Fêtes patrimoniales de L'Acadie (20190608-502)
- 9.2 Acquisition d'œuvres d'art pour l'année 2019 (20190608-482)
- 9.3 Renouvellement du bail avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Haut-Richelieu (20190608-503)
- 9.4 Gratuité du transport en commun – Journées de la culture et la journée internationale des aînés – 2019 (20190622-515)
- 9.5 Autorisations pour la tenue de « L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu » - 2019 (20190615-504, 20190706-582 et 20190706-588)
- 9.6 Autorisations pour la tenue du spectacle de Matt Lang à la Place publique du Vieux-Saint-Jean (20190706-574)
- 9.7 Autorisations pour la tenue de l'événement «La Boom de l'été» - 2019 (20190713-593)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
- 10.1.1 SA-301-IN-19 Services professionnels – Plans et devis-
Stabilisation de la berge ouest du canal
de Chambly et remplacement de la
glissière de sécurité sur une partie de la
rue Champlain (20190629-536)
 - 10.1.2 SA-289-IN-19 Travaux de réhabilitation et
remplacement de conduites et pavage
sur la rue Poirier (20190629-554)
 - 10.1.3 SA-304-IN-19 Confection de plans et devis pour
l'aménagement de jeux d'eau et travaux
connexes - Parc Jacques et Marie
Aménagement de jeux d'eau et travaux
connexes - Parc Jacques et Marie
(20190706-576) (*gré à gré*)
 - 10.1.4 SA-305-IN-19 Surveillance des travaux de la rue Poirier
(20190706-585) (*gré à gré*)
 - 10.1.5 SA-307-IN-19 Installation d'un système de feu de
circulation à l'intersection du Séminaire
Nord et Georges-Phaneuf ainsi que des
travaux connexes (20190706-578)
(*gré à gré*)

11. **Toponymie et circulation**

- 11.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement (20190615-507,
20190622-520, 20190622-527 et 20190629-538)
- 11.2 Modification de numéros civiques pour les propriétés situées entre le 37 et
le 65, rue Genest (20190622-517)

12. **Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
- 12.1.1 SA-2621-TP-19 Réaménagement de la salle des
employés au Centre Culturel
Fernand-Charest (20190622-532)
 - 12.1.2 SA-2628-TP-19 Travaux de branchements
d'aqueduc et d'égout au 201, rue
Turgeon (école Saint-Eugène)
(20190706-577)
 - 12.2 Rejet de l'appel d'offres relatif aux services professionnels et études de
vétusté pour les audits techniques et fonctionnels du Centre des aînés
johannais et L'Édifice de la Place-du-Marché (Musée du Haut-
Richelieu) (20190706-586)
 - 12.3 Autorisation pour la caractérisation environnementale des sites Caldwell 1
et 2 (20190622-534)

13. **Sécurité publique**

- 13.1 Signature de deux protocoles d'ententes avec la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-D'Iberville (20190622-535)

14. **Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 14.1.1 DDM-2019-4539 Les Entreprises Duclocher inc. - Immeuble situé au 419, chemin du Clocher (20190525-450)
- 14.1.2 DDM-2019-4548 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (Service de sécurité incendie) - Immeuble situé au 525, rue Saint-Jacques (20190608-481)
- 14.1.3 DDM-2019-4550 Marianne Paquette - Immeuble constitué du lot 4 041 029 situé sur la rue Nadeau (20190608-483)
- 14.1.4 DDM-2019-4560 Marc-André Bernier - Immeuble situé au 324, rue des Trinitaires (20190706-565)
- 14.1.5 DDM-2019-4572 Luc Samoisette - Immeuble situé au 219, rue Jean-Talon (20190706-563)

- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

- 14.2.1 UC-2019-4565 Katie Jodoin - Immeuble situé au 31, rue Gérard-Brunet (20190706-570)
- 14.2.2 UC-2019-4567 Simon Lacharité - Immeuble situé au 359, rue France (20190706-572)
- 14.2.3 UC-2019-4569 Chantal Boutet - Immeuble situé au 240, rue des Oliviers (20190706-568)

- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

1. PIA-2019-4558 Daniel Bonneau - Immeuble situé au 353, rue Adrien-Fontaine (20190706-566)
2. PIA-2019-4563 Jean Leroux - Immeuble situé au 725, 1^{ère} Rue (20190706-562)
3. PIA-2019-4566 Construction Jolivar inc. – Immeuble constitué du lot 5 866 650 situé sur la rue Théodore-Bécharde (20190706-571)
4. PIA-2019-4573 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (Service des Loisirs) - Immeuble situé au 75, 5e Avenue (20190706-564)
- 14.3.2 PIA-2019-4574 - Mazen Chamseddine - Immeuble situé au 236, rue Champlain (20190706-569)

- 14.4 Adoption du PPCMOI suivant :
- 14.4.1. PPCMOI-2019-4444 – 635, rue Dorchester
- 14.4.2. PPCMOI-2019-4455 – 1345, rue Jacques-Cartier Sud
- 14.5 Adoption du projet des règlements suivants :
- 14.5.1 Règlement n° 1812 (20190615-512)
- « Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de modifier l'article 447 qui autorise les travaux de réhabilitation, de remplacement d'infrastructures, de pavage et de rehaussement de la rue Poirier, et ce, en conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu »
- 14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :
- 14.6.1. Règlement n° 1811
- « Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de retirer, dans la zone I-3004, les usages spécifiquement permis appartenant aux groupes d'usages « Commerce et service (C) » et « Industrie (I) » et de remplacer son affectation principale pour l'affectation « Habitation (H) ».
- Cette zone est située à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue Balthazard et de la 5e Avenue »
- 14.6.2. Règlement n° 1814
- « Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-1512, les usages « Salle de billard », « Salon de quilles », « Jeu de guerre intérieur », « Parc d'amusement intérieur », « Lieu aménagé pour la pratique du patin à roulettes », « Centre sportif, piscine ou gymnase », « Aréna » et « Golf ou pratique de golf intérieur ».
- Cette zone est située le long des rues Richelieu et du Quai, entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques »
- 14.7 Déclaration d'intention pour la conservation du martinet ramoneur (20190608-500)
- 14.8 Acquisition de divers terrains à des fins de remembrement – Secteur rue de la Bergère (20190608-490)
- 14.9 Adoption du plan stratégique de gestion du développement du périmètre urbain - 2020-2022 (20190608-495, 20190713-594)
- 14.10 Acquisition de divers terrains situés en secteur de conservation (20190629-546, 20190629-544, 20190629-541, 20190622-514, 20190622-523, 20190629-540, 20190615-505, 20190622-533 et 20190622-526)
- 14.11 Appel d'une décision du Comité sur les demandes de démolitions

14.11.1 DAD-2019-4497 Annie Bessette et Yves Goyette -
Immeuble situé au 312, 2e Avenue
(20190706-573)

14.12 Demande de reconduction du programme gouvernemental « Rénovert »
(20190706-580)

14.13 Étude et décision relatives à diverses demandes de modification aux
règlements d'urbanisme :

14.13.1 MRU -2018-4400 Zone H-1299 (rue Saint-Jacques)
(20181208-950)

14.13.2 MRU-2019-4474 Zone I-1403 (chemin du Grand-Bernier
Nord) (20190622-518)

15. **Transport et mobilité urbaine**

15.1 Octroi des contrats suivants :

15.1.1 SA-1160-AD-19 Service de transport adapté par autobus
(20190706-584)

15.1.2 SA-1161-AD-19 Fourniture de service de transport adapté par
taxi (20190406-263) (*gré à gré*)

16. **Avis de motion**

16.1 Règlement n° 1731 (20190309-158)

« Règlement modifiant le règlement no 1509 concernant la prévention des
incendies »

16.2 Règlement n° 1772 (20190413-290)

« Règlement modifiant le règlement no 0693 concernant les nuisances, la
salubrité et la sécurité afin d'y intégrer des règles relatives aux systèmes
d'alarme contre les intrusions »

16.3 Règlement n° 1782 (20190316-186)

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière
visant à promouvoir les couches hygiéniques réutilisables pour les années
2019 et 2020 »

16.4 Règlement n° 1812 (20190615-512)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses
amendements, dans le but de modifier l'article 447 qui autorise les travaux
de réhabilitation, de remplacement d'infrastructures, de pavage et de
rehaussement de la rue Poirier, et ce, en conformité au Schéma
d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu »

16.5 Règlement n° 1818 (20190615-507)

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de
vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur une section
de la rue Châteauguay »

16.6 Règlement n° 1820 (20190706-579)

« Règlement autorisant l'acquisition du lot 3 423 609 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue Lesieur, décrétant une dépense n'excédant pas 2 740 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.7 Règlement n° 1821 (20190629-557)

« Règlement autorisant le paiement des honoraires professionnels pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres en vue de la réalisation de travaux de réfection des infrastructures d'une partie des rues Bouthillier Nord, Saint-Georges et Saint-Pierre, décrétant une dépense n'excédant pas 100 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.8 Règlement n° 1822 (20190608-501)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de stabilisation de talus de la rivière L'Acadie et du ruisseau des Noyers, près des propriétés situées au 25, rue des Roches et 407, chemin des Frênes, décrétant une dépense de 741 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.9 Règlement modifiant le règlement no 0651 relatif au zonage et ses amendements de façon à créer une nouvelle zone d'habitation à l'intérieur de la zone H-1608, d'assujettir cette nouvelle zone au secteur de PIIA «Des Trinitaires» et d'agrandir la zone H-1608 à même une partie de la zone H-1605. Ces zones sont situées dans le secteur des rues des Trinitaires, Frontenac et Vaudreuil, à l'est de la rue Dollard.

16.10 Règlement modifiant le règlement no 0945 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements de façon à créer un nouveau secteur de PIIA, soit le secteur «Des Trinitaires», d'établir les objectifs et les critères d'évaluation des projets applicables à l'intérieur de ce nouveau secteur de PIIA et de déterminer les interventions qui, dans ce secteur, seront assujettis au processus d'approbation d'un PIIA.

16.11 Règlement modifiant le règlement no 0658 relatif aux demandes de démolition et ses amendements de façon à assujettir la démolition de tout bâtiment érigé à l'intérieur de secteur de PIIA «des Trinitaires» au processus d'approbation édicté par ce règlement.

17. **Règlements**

17.1 Règlement n° 1789

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'inclure la totalité de la zone H-1800, à la zone H 1799.

Ces zones sont situées dans le secteur de la rue Jacques-Cartier Sud, du côté est, entre les rues Martin et Dubois »

17.2 Règlement n° 1798

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-1248, à même une partie de la zone P 1825.

Ces zones sont délimitées par les rues Lebeau, Dorchester et Georges-Phaneuf et par le boulevard du Séminaire Nord »

17.3 Règlement n° 1804

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'interdire l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans huit zones »

17.4 Règlement n° 1806

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux d'utilités publiques sur une section de l'avenue du Parc, décrétant une dépense de 1 757 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.5 Règlement n° 1810

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones H-1022, H 1224, H-1771, H-1778, H-1806, H-1810, H 1839, H-1854, H-2060, H-2528, H-2728, H 2761, H-2765, H-3537 et H-5558 au secteur de PIIA « Projets intégrés résidentiels ».

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint Luc »

17.6 Règlement n° 1813

« Règlement autorisant des travaux de réfection au terrain de baseball du stade Richard-Lafontaine, et décrétant une dépense n'excédant pas 159 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.7 Règlement n° 1815

« Règlement autorisant l'acquisition de l'immeuble situé au 45, chemin de l'Aéroport, décrétant une dépense n'excédant pas 3 600 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.8 Règlement n° 1816

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'ajouter un rappel vis-à-vis l'item « PIIA » aux grilles des usages et normes des zones H 1022, H-1224, H-1771, H-1778, H-1806, H 1810, H-1839, H-1854, H-2060, H-2528, H 2728, H-2761, H-2765, H-3537 et H-5558;

Ces zones sont situées dans les secteurs Iberville, Saint-Athanase, Saint-Jean et Saint Luc »

17.9 Règlement n° 1817

« Règlement amendant le règlement n° 1760 relatif à la tarification, afin de modifier les tarifs applicables aux activités aquatiques »

18. **Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Lettre de la Commission municipale du Québec en réponse à la résolution n° 2019-05-0372 (résolution concernant la Commission municipale du Québec)

18.2 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2018-05-0258

18.3 Décision de la Commission municipale du Québec suite à l'enquête en éthique et déontologie en matière municipale tenue en regard de monsieur le maire Alain Laplante

- 18.4 Lettre du ministère des Transports du Québec en réponse à la résolution no 2019-01-0028 (demande au ministère des Transports du Québec – problématique de camionnage dans le secteur L'Acadie)
- 18.5 Attestation d'avis favorable de la part de ma Commission de toponymie sur le nom « rue De Rouverel »
- 18.6 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
- Règlement n° 1766 intitulé : « Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis ou études en vue de la réalisation de travaux d'infrastructures décrétant une dépense de 822 000 \$ et un emprunt à cette fin »
 - Règlement n° 1774 intitulé : « Règlement autorisant le remplacement de pompes dans divers ouvrages d'assainissement ainsi que l'achat et l'installation d'un système de surpression de distribution de l'eau potable à la station d'épuration, décrétant une dépense de 214 000 \$ et un emprunt à cette fin »
- 18.7 Registre cumulatif des achats au 30 juin 2019
- 18.8 Lettre d'Élections Québec en réponse à la résolution no 2019-02-0075 (enquêtes sur les manœuvres électorales)
- 18.9 Procès-verbal de correction du règlement no 1797
- 18.10 Certificat de procédure d'enregistrement du règlement n° 1781
19. **Période de questions**
20. **Communications des membres du conseil municipal au public**
21. **Levée de la séance**